



5 Novembre 2015

COMITE CYCLOTOURISTE DE L'ARDECHE

Présents : J.M.Robert, J.P.Nougue, A. Rey, R.Herelier, B.Lopez, A.Beccera, J.Perez, C.Garayt

Pour le club de La Voulte : M. Gauthier, Président, C.Marcoux, secrétaire

Excusés : P.Dussert, F.Dumas, A. Bayle, M.Chambonnet, C Perrot, M.Lhardy

1 Travail commun avec le Codep 26 : En l'absence de Robert et d'Alain-Philippe impossible d'aborder ce sujet. Ils consacreront un moment lors de la rencontre des clubs pour aborder la question avec J.P.Garnier et Y.Alguero. Ils soulignent aussi les difficultés de communication lors des formations de novembre 2015. Les dates retenues semblent ne pas avoir été répercutées aux clubs ardéchois. La plaquette, mise à jour (mise en avant des sites internet, la composition des bureaux glissant en dernières pages), sera reconduite en 2016 et tirée à 10 000 exemplaires. Pour diminuer le cout il est indispensable de trouver quelques nouveaux annonceurs, leur présence permettant de diminuer la charge financière de cette opération. Pour les comités la facture sera partagée avant la déduction des apports publicitaires. Pour le document à destination des non licenciés les stocks restant devraient suffire pour 2016. On peut constater que très souvent ce document d'appel est absent lors des randonnées des clubs en Drome-Ardèche. Il est indispensable de faire comprendre aux clubs son importance pour l'augmentation du nombre de leurs licenciés. J.P.Garnier rappelle que souvent le Codep 26 ne reçoit pas la participation des clubs drômois aux randonnées ardéchoises. Cette absence de résultat rend difficile le suivi de leur challenge inter-club mais pourquoi ne pas ne pas transformer ce challenge en challenge bi-départemental ??? Question à voir dans le futur.

AG fédérale de Montpellier. 27 personnes à ce jour donc sur cette base le car prévu ne sera pas organisé. Autre déception la reconnaissance fédérale pour le club d'Aubenas n'aura pas lieu à Montpellier : ce n'est pas prévu (l'absence du club lors de nombreux critères n'est sans doute pas étrangère à cette décision) « Un geste sera fait lors de l'AG de ligue.... »

J.P.Garnier, le Codep 26 emploiera d'ici peu un salarié permanent. (1892€ brut/mois pour 35h à charge CC/CNDS pour 5 ans) Il ne remplacera pas le rôle et le travail des bénévoles mais le développement des bases VTT (en liaison avec les entités territoriales dans le cadre du cahier des charges) mise à jour de la Drome à vélo etc.....auront de quoi justifier son emploi. Il termine en nous annonçant le déblocage de fonds européens pour le développement des transversales de la Via Rhôna mais ce financement est limitée et la CNR serait aussi intéressée.

Les élus du Codep 26 nous quittent.

2 Rencontre des clubs : 15 clubs pour 21 personnes et 29 pour l'AG ont répondu à ce jour. Jean-Pierre va contacter les autres clubs. Les invitations ont été envoyées (JJ Pech a confirmé sa présence) un oubli : J.Dubay. Jean-Marie s'en occupe. Christian a contacté le traiteur (Gaon) 45/50 repas à réactualiser (livraison 18h15). Les CTG gère le café d'accueil, Philippe la boisson et l'apéritif. Albert va voir pour la clef, un micro, Voir écran ?? Vidéo projecteur à Aubenas. Mise en place à partir de 13H. La programmation des interventions est ensuite abordée. Jean-Pierre et Michel animeront l'après midi. Le déroulé se fera en partant du site pour aborder les différents sujets : Travail avec la Drome, Communication, Calendrier. Les résultats du challenge organisé à l'occasion de la « Gerbier de Joncs » seront annoncés par le club du Cheylard, Christian va contacter G. Faure à cet effet. (A pérenniser ? avis des clubs)

3. Assemblée Générale : Après le repas. A chacun de mettre son intervention sur une clé USB ou de la faire parvenir à Jean Pierre.

4 Bilan de la rencontre autour du VAE : Michel s'est rendu à Chambéry pour ces assises (environ 250 personnes) autour du VAE Organisées avec le soutien de la ville et de la FFC leur axe principal fut le développement du VTT. Stations de ski, régions touristiques, mairies et professionnels ont bien compris le potentiel autour de cette activité de loisir. Assez précises pour la route les règles sont assez flou pour le VTT hors des de celles liées à la puissance. Une absence fréquente de maîtrise technique est cause d'un degré élevé du nombre d'accidents.



CODEP 07 FFCT

Comité départemental de cyclotourisme de l'Ardèche

cyclo@codep07.com

www.codep07.com

Divers Distribution des polos et des cartes de visite « Codep ».

Local Contact va être repris avec C.Feroussier, pour activer ce dossier

Achat de disque externe pour alléger les micros de Philippe et Jean-Pierre. Voir JP Méheust pour le micro du comité. Voir (Christian) avec les clubs combien de PSC1 en 2015, un reliquat existant sur le budget.

AG de ligue à Villars Robert s'y rendra Reconnaissance au CTAV à cette occasion.

Randonnée de la Tomme. Le club d'Iveco a décidé de ne pas la reconduire vu les contraintes administratives. (Id la Tracassine). Après contact avec eux une rencontre explicative semble utile pour mieux faire comprendre la réalité de la réglementation concernant les randonnées.

AG des Clubs Le 20/11 Jean Marie se rendra à Guilherand, Christian étant à celle de St Péray. Bien que démissionnaire lors de l'AG du comité le 13 novembre le bureau accepte que M.Lhardy représente le comité lors de l'AG de l'Ardéchoise le 28 Novembre à Alboussière, Jean-Marie et Christian étant dans l'impossibilité d'être libre ce jour-là.

Prochaine réunion le 8 Décembre au CDOS- Privas